

Rapport *du* *Conseil*



du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002



RAPPORT DU CONSEIL

1	Introduction
2	Message du président du Conseil
4	Message du président
6	Un droit fondamental.....
7	Conseil des gouverneurs
8	Structure et symbolisme
9	Principes directeurs
10	Service des demandes de renseignements
11	Produits et services
17	Projets et collaborations

EXAMEN FINANCIER

26	Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
27	Rapport du vérificateur
28	État de la situation financière
28	État des flux de trésorerie
29	État des résultats et passif net
29	Notes aux états financiers

*Le CCHST
est la principale
ressource
canadienne en
matière d'hygiène
et de sécurité
au travail*



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Hamilton, Ontario, Canada



Le rôle du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est d'offrir un service d'information complet sur les dangers du milieu de travail et les diverses méthodes de prévention des maladies et blessures professionnelles. Le CCHST est considéré comme un modèle d'innovation et de communication par les organisations homologues du monde entier.

La réputation internationale du CCHST est attribuable au soutien continu de ses partenaires des milieux syndicaux et patronaux et des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les nombreux accords de collaboration conclus chaque année et le soutien financier accordé aux activités de promotion de la santé et la sécurité au travail attestent eux aussi les capacités du CCHST. Le site Web *Réponses SST* du Centre a permis à plus de 600 000 personnes de tous les coins du globe de consulter plus de 2,2 millions de fois les pages de questions et réponses, tandis que le personnel du CCHST a répondu à plus de 13 000 demandes de renseignements par le biais du *Service des demandes de renseignements*, un service confidentiel personnalisé conçu pour répondre aux préoccupations particulières des Canadiens.

Une nouvelle initiative conjointe du CCHST et de l'Organisation internationale du Travail témoigne de la bonne réputation dont jouit le Centre. Celui-ci a aidé l'OIT à élaborer et à mettre en place un portail Internet pour les centres nationaux SST. Ce site permettra à ces centres de diffuser leurs collections nationales de renseignements SST et offrira un forum de discussion fermé où les groupes participants pourront échanger des informations et partager leurs ressources. Grâce à l'appui et à l'encouragement du CCHST, l'OIT aidera les Canadiens à obtenir facilement et librement des renseignements plus complets en matière de SST et à tirer profit de cette information pour mieux régler les problèmes de SST qu'ils ont à affronter. Par ailleurs, le CCHST offre également sa technologie, ses produits et ses services à d'éventuels partenaires et dans le cadre d'échanges d'informations et d'activités génératrices de revenus.

Le CCHST est dirigé par un conseil d'administration qui se compose de représentants des syndicats, des employeurs et des gouvernements du Canada. De nature tripartite, le conseil aborde les questions de santé et de sécurité au travail et dirige les activités du Centre sous le signe de l'impartialité. Son souci d'arriver à un consensus lui permet de prendre des décisions de manière efficiente. La grande crédibilité et la bonne réputation dont jouissent les renseignements et les conseils du CCHST auprès des nombreux groupes d'intervenants témoignent du succès de cette structure, comme en fait foi une récente recherche indépendante dont un aperçu est donné plus loin.

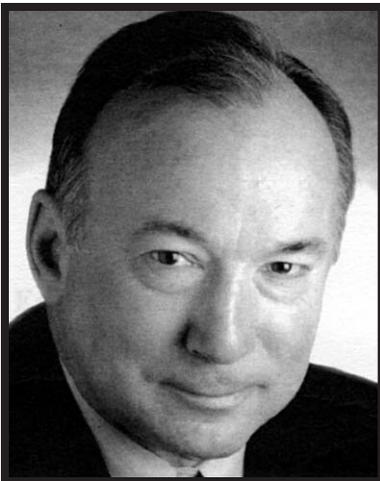
Si les incidents SST sont toujours trop nombreux, il demeure que leur incidence statistique ne cesse de baisser année après année, un signe qui révèle qu'employeurs et employés saisissent de plus en plus l'importance de la santé et de la sécurité au travail, et reconnaissent la contribution vitale du CCHST à cet égard.

Évidemment, avec l'introduction, dans un monde complexe en pleine évolution, de nouvelles substances et de nouveaux équipements – dont beaucoup présentent de nouveaux risques pour les travailleurs –, le CCHST doit élargir ses produits et services de manière à répondre aux préoccupations et à s'acquitter de son mandat : *prévenir les mortalités, les blessures et les maladies liées au travail, à la grandeur du Canada.*

En 1978, le Parlement canadien a promulgué la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, créant ainsi le Centre et lui donnant pour mandat de promouvoir l'hygiène et la sécurité des milieux de travail ainsi que de favoriser la santé physique et mentale des travailleurs canadiens.

L'utilité du CCHST s'impose d'emblée et depuis toujours à tous ceux qui sont reliés de près ou de loin à notre organisation. Mais nous sommes maintenant à même de mieux mesurer l'impact de notre organisation grâce à l'évaluation la plus approfondie qui ait jamais été faite de nos programmes. En effet, une étude terminée l'année dernière par KPMG Consulting/ARC a tracé un excellent portrait des activités du CCHST en plus de proposer des améliorations dans des secteurs clés comme le marketing et la structure financière. Quelques points saillants de l'évaluation :

- S'il est impossible d'établir un lien direct entre les améliorations de la sécurité au travail et l'une ou l'autre des initiatives SST, tous ceux que nous avons interviewés dans le cadre de cette étude s'accordent pour dire que le CCHST joue un rôle de premier plan. Entre 1970 et 1998, la main-d'œuvre du Canada a doublé, passant de 7 millions à 14 millions, mais la courbe de croissance des accidents avec perte de temps est loin d'avoir suivi le même rythme – l'augmentation de 301 650 à 375 360 donne en réalité un taux d'accidents par million de travailleurs en baisse de 42 909 en 1970 à 26 201 en 1998. Entretemps, les chiffres annuels de mortalité ont chuté de 918 à 798 et le taux par million de travailleurs a baissé de 131 à 56. Si ces chiffres demeurent trop élevés, il demeure qu'ils progressent dans le bon sens, grâce en bonne partie aux efforts consentis par le CCHST pour contrer les accidents mortels au travail et atténuer les souffrances et les coûts qui accompagnent ces tragédies.



Le président du Conseil
Warren Edmondson

- La majorité des personnes interviewées pense que le CCHST a contribué à rendre les lieux de travail plus sûrs et que son plus grand atout est l'information impartiale qu'il diffuse.
- La plupart pensent que le CCHST a facilité l'émergence des partenariats travailleurs/syndicats/employeurs/gouvernements en matière de SST.
- Les répondants ont indiqué que l'utilisation des produits et services du CCHST a augmenté au sein de leurs organisations respectives au cours des dernières années, pour diverses raisons :
 - La mise à disposition rapide d'informations du CCHST sur l'Internet facilite les choses.
 - Les méthodes de diffusion de l'information utilisées par le CCHST permettent d'avoir accès rapidement à des données et renseignements utiles, surtout depuis que les intéressés ont davantage conscience de la nécessité de s'informer.
 - L'offre de services contractuels du CCHST a contribué à une diffusion plus large des produits et services SST auprès des organisations intéressées.

- La majorité des personnes interrogées est d'avis que le Service des demandes de renseignements devrait continuer à offrir gratuitement une information de base crédible, en particulier aux travailleurs qui consultent à titre personnel
- Dans l'ensemble, les répondants ont trouvé que les produits et services facturés du CCHST avaient un prix concurrentiel et répondaient à leurs besoins, contrairement à d'autres sources d'information qui ne comblaient ceux-ci que très partiellement. Le CCHST est considéré comme une source première d'information en matière de SST.
- Environ 40 pour cent de l'ensemble des ressources financières du CCHST proviennent de crédits parlementaires alors que le reste, soit 60 pour cent, représente les recettes tirées des produits et services facturés en régime de récupération des coûts
- Les organisations internationales basées à l'étranger représentent environ le tiers des abonnés du CCHST.
- Les frais d'administration sont très bas; ils ne représentent que 4 pour cent des dépenses totales.

Il est intéressant de noter l'évolution constante de l'objet des demandes de renseignements. Par exemple, on reçoit de plus en plus de demandes au sujet du harcèlement, de l'intimidation et de la violence au travail.

Pour s'adapter à cette évolution, le service *Réponses SST* a porté à 3 000 le nombre total des questions-réponses accessibles en ligne, lesquelles correspondent aux demandes de renseignements et d'aide qui reviennent le plus souvent; aucun autre service de renseignements en matière de SST n'atteint ce niveau de couverture des préoccupations récurrentes. De plus, le nombre des utilisateurs et des questions posées a connu une augmentation marquée par rapport à l'exercice précédent, ce qui fait de notre site Internet l'un des sites SST les plus fréquentés.

Cette performance, combinée aux constatations favorables de l'importante étude menée par KPMG et aux autres réactions qui nous ont été communiquées, met en lumière le fait que le CCHST est sur la bonne voie dans bon nombre des initiatives qu'il a prises. Un des objectifs que nous allons poursuivre au cours de l'année qui vient est d'en faire encore plus dans cette veine pour éliminer les blessures et les maladies professionnelles.

J'aimerais remercier les personnes suivantes pour leur précieuse contribution à la cause du CCHST au cours de l'année dernière : M. James LeBlanc, Nova Scotia Department of Labour; Mme Michèle Parent, Bell Canada; et M. Jeff Parr, Saskatchewan Department of Labour, qui a quitté le Conseil cette année. Il me fait grand plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux gouverneurs suivants : Mona Sykes, BC Government and Service Employees' Union; Douglas Stanley, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, Nouveau-Brunswick; Robert Cunningham, Canadian Petroleum Safety Council; et Pat Pietracupa, Bell Canada. 

À l'orée de ce qui constituera la 25^e année d'existence du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, je ne peux m'empêcher de ressentir une fierté certaine devant les résultats de l'exercice que nous venons de terminer. Non seulement avons-nous lancé de nouvelles initiatives et appris d'un groupe de recherche que notre action rejoignait des employés et des gestionnaires à tous les niveaux, mais nous avons aussi réussi cet exploit dans un contexte à la fois plus complexe et plus difficile que jamais auparavant sur le plan de la santé et de la sécurité au travail. C'est ce qui me fait dire que le rôle du CCHST est plus important que jamais.

Maintenant que les « babyboomers » approchent de la retraite, la nature des préoccupations de SST ne peut que changer radicalement et le risque de blessures et de maladies professionnelles ira inévitablement en augmentant. Les milieux de travail ont besoin d'information permettant de planifier et de gérer une nouvelle réalité : un gros contingent de travailleurs dont la vue, les temps de réaction et la force physique peuvent ne plus être ce qu'ils étaient dans leurs jeunes années.

À l'autre extrémité du spectre, il y a tous ces jeunes qui entrent sur le marché du travail et qui acceptent plus difficilement les conditions de travail non sécuritaires et qui n'hésitent pas à démissionner pour aller occuper des emplois moins dangereux plutôt que de se contenter de laisser savoir leur mécontentement.

Pourtant, les employeurs ont besoin de ces jeunes plus que jamais, maintenant que l'heure de la retraite menace de les priver d'une précieuse main-d'œuvre expérimentée. Pour limiter ces départs inopportuns et leur impact négatif sur le moral et en termes de coûts de remplacement et de formation à reprendre, les employeurs ont besoin de conseils pour rendre leurs lieux de travail plus sécuritaires et plus attrayants pour la nouvelle génération de travailleurs.

Les talents et l'attitude des nouveaux arrivants au pays, toujours plus nombreux à se présenter à nos frontières, sont très prisés par les employeurs, mais cette nouvelle réalité leur impose de modifier leur perception de ce que doit être la sécurité au travail. Bon nombre des immigrants viennent de pays où les comportements en matière de sécurité sont très différents, et le fait que l'anglais est une langue seconde pour ces gens ajoute à la difficulté. Encore une fois, de plus en plus d'employeurs recherchent des informations SST utiles à ces égards.

Entretemps, le marché de l'emploi se transforme profondément; on fait une plus grande place à l'impartition, au temps partiel et à l'embauche d'employés contractuels. Cette nouvelle réalité pose le défi d'assurer une pratique de la sécurité aussi rigoureuse qu'à l'époque où la majorité des travailleurs occupait des postes à plein temps. Les problèmes potentiels qui se profilent à l'horizon risquent d'être amplifiés à cause de l'accélération du



S. Len Hong

Le président et administrateur en chef

travail rendue possible par les nouvelles technologies. Les changements en cours semblent mener vers un alourdissement de la tâche et l'allongement de la semaine de travail.

La multiplication des blessures et maladies professionnelles attribuable au niveau de stress accru en milieu de travail est un autre phénomène nouveau. Les employeurs ne font que commencer à réaliser ce qu'il leur en coûte – peut-être jusqu'à 20 milliards de dollars par an au Canada – et à demander de l'information sur les réaménagements des lieux de travail axés sur la réduction du stress psychologique chez les travailleurs.

La multiplication récente des petites entreprises, la plupart dans le secteur tertiaire, est un phénomène inédit depuis la fin de la 2e Guerre mondiale, et elle apporte avec elle toute une série de nouvelles préoccupations en matière de SST. Aujourd'hui, près de la moitié de la main-d'œuvre canadienne travaille pour des entreprises comptant moins de 250 employés. Et, dans ces PME, quelque 80 pour cent des nouveaux emplois créés l'année dernière relèvent du secteur des services. Or, c'est justement dans ces deux catégories – nouveaux PME et secteur tertiaire – que la conscientisation aux questions de santé et de sécurité au travail et la pratique même des mesures SST doivent être améliorées le plus. Il faut leur fournir plus d'information SST pertinente pour leur permettre de prendre les mesures appropriées pour améliorer la sécurité des lieux et des conditions de travail.

Au cours de l'année qui vient de prendre fin, le CCHST a été à même de constater que de plus en plus d'intervenants du marché du travail - employeurs, syndicats et travailleurs - reconnaissent le besoin d'une information SST pratique et pertinente et voient dans le CCHST un fournisseur de choix. Les employeurs se rendent compte qu'une bonne gestion de la sécurité permet de réduire sinon d'éliminer les coûts énormes associés aux pertes de temps productif et qu'il s'agit là d'un investissement valable sur le plan de la compétitivité et de la rentabilité et non d'un poste improductif des frais généraux. De leur côté, les employés sont davantage conscients qu'ils ont un droit fondamental, garanti par la loi, à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le CCHST est bien placé pour aider le monde du travail à prendre en charge et à régler le dossier de la santé et de la sécurité au travail, au 21e siècle. 

La *Loi constituant le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)* part du principe selon lequel tous les Canadiens ont « le droit fondamental [...] à un milieu de travail sain et sécuritaire ».



Peut-être que le monde sera toujours, d'une façon ou d'une autre, un endroit dangereux. Cependant, depuis 1978, grâce à l'application efficace d'une loi du Parlement, les lieux de travail du Canada sont plus sécuritaires.

La *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)* part du principe selon lequel tous les Canadiens ont « le droit fondamental [...] à un milieu de travail sain et sécuritaire ». Le concept d'un centre national permettant aux gens d'exercer ce droit partout au pays a été lancé et appuyé par des intervenants de tout le Canada. La loi résultante a reçu l'appui unanime de tous les partis fédéraux.

Le principal objectif du CCHST est de permettre aux Canadiens d'accéder à de l'information sur les dangers et les conditions de leur milieu de travail. Cet objectif est clairement énoncé dans le mandat du Centre.

Depuis son premier jour d'existence en tant que centre national d'hygiène et de sécurité au travail du Canada, en janvier 1980, le CCHST fournit de l'information sur la santé et la sécurité au travail pour aider tous les Canadiens à réduire l'incidence des blessures et des maladies.

Le CCHST est dirigé par un conseil tripartite composé de représentants des gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), des entreprises et des syndicats. Ce conseil aide à faire en sorte que les services dispensés en matière de santé et de sécurité au travail soient fiables et complets, et il veille à ce que l'information fournie par le CCHST soit impartiale.

PRÉSIDENT

Warren Edmondson, *gouvernement du Canada*

TRAVAILLEURS

Anthony Pizzino, *Syndicat canadien de la fonction publique / CTC*
 Cathy Walker, *Travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile / CTC*
 Hassan Yussuff, *Congrès du travail du Canada*
 Mona Sykes, *BC Government and Service Employees Union / CTC*

EMPLOYEURS

Ian Campbell, *Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada*
 Michèle Parent, *Employeurs des transports et communications de régie fédérale**
 Otto Peter, *Association canadienne des constructeurs de véhicules*
 Pat Pietracupa, *Employeurs des transports et communications de régie fédérale*
 Robert Cunningham, *Canadian Petroleum Safety Council*

**PROVINCES
ET TERRITOIRES**

Douglas Stanley, *Nouveau-Brunswick*
 David Clark, *Territoires du Nord-Ouest et Nunavut*
 Roberta Ellis, *Colombie-Britannique*
 Tom Farrell, *Manitoba*
 Ann Marie Hann, *Terre-Neuve et Labrador*
 James LeBlanc, *Nouvelle-Écosse**
 James Lee, *Île-du-Prince-Édouard*
 Roy Mould, *Ontario*
 Jeff Parr, *Saskatchewan**

**CONSEIL
EXÉCUTIF**

S Len Hong (président)
 Ian Campbell
 Tom Farrell
 Otto Peter
 Anthony Pizzino
 Hassan Yussuff

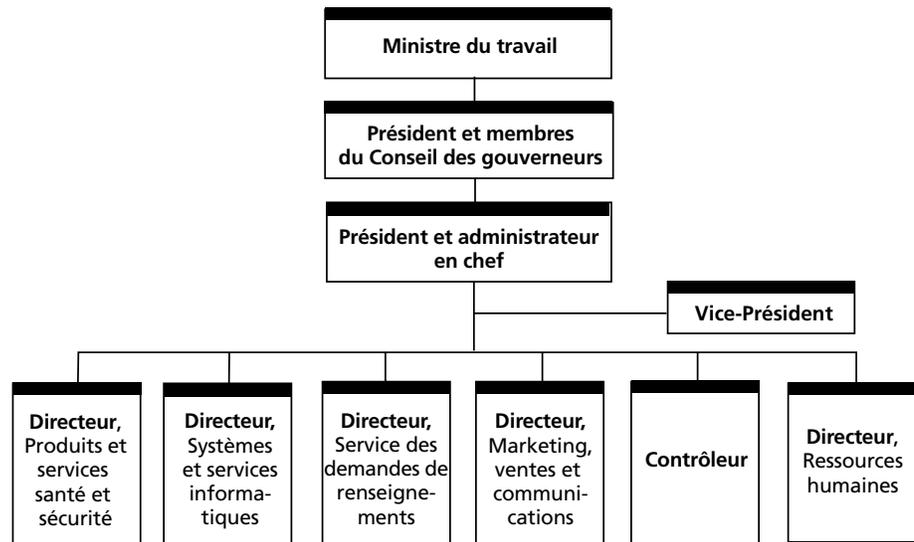
**COMITÉ DE
VÉRIFICATION**

Warren Edmondson (président)
 Ian Campbell
 Roberta Ellis
 Tom Farrell (suppléant)
 Cathy Walker
 Anthony Pizzino (suppléant)

* A démissionné/Mandat expiré



structure



symbolisme



*Au Canada et dans le monde entier,
le logo du CCHST est reconnu comme une source de
données clés sur la santé et la sécurité au travail.*

Voici ce qu'il symbolise :

*Le « X », qui représente le corps d'une personne,
est un symbole bien connu de la santé et sécurité.*

*Le cercle plein, qui représente sa tête, se trouve au centre de l'image,
ce qui montre que le CCHST met l'accent sur la personne.*

*Au-dessus de la personne, il y a deux arcs de cercle
ressemblant à des parapluies qui protègent le corps et l'esprit...
et représentant les deux C qui figurent dans les sigles
français et anglais désignant le Centre*

CCHST : La voie du progrès

Au cours d'une réunion des ministres responsables du travail tenue les 10 et 11 février 1997, les principes directeurs suivants ont été approuvés :

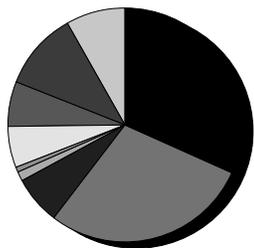
Le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui représente les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les travailleurs et les employeurs, a formulé les principes énoncés ci-après pour guider les activités du Centre à court et à moyen terme et permettre l'augmentation continue du recouvrement des coûts.

- 1** Le Conseil réaffirme son soutien et son engagement à l'égard du CCHST et reconnaît le rôle inestimable que le Centre joue auprès des travailleurs et des employeurs canadiens. Le Conseil reconnaît également l'importance de sa structure tripartite pour la gestion du Centre.
Le Centre continuera à servir de source d'information et d'expertise techniques objectives et de haut niveau ayant pour objectif d'aider les travailleurs, les employeurs et les gouvernements à maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire.
Le Centre continuera à effectuer des analyses et des interprétations critiques de l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail.
Les trois caucus reconnaissent en outre qu'il est d'une importance cruciale de maintenir la gratuité du Service des demandes de renseignements pour soutenir le droit des travailleurs canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.
- 2** Le Conseil et le Centre devront rendre compte aux ministres respectifs de l'excellence et du rôle du Centre afin d'obtenir des orientations et du soutien en matière de politiques gouvernementales.
- 3** Le Conseil reconnaît l'excellence et la nature non partisane des activités du Centre. Il recommande au Centre de poursuivre ses efforts de consultation et de recherche, tout en agissant avec équité dans un monde concurrentiel. Ces efforts devraient se concentrer tout particulièrement sur le financement partagé de projets qui répondent à des besoins d'information dans des domaines clés.
Le Conseil encourage tous les gouvernements et les autres organisations intéressées à considérer le Centre comme une source potentielle de services de consultation et de recherche.
- 4** Le Conseil encourage les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que les travailleurs et les employeurs, à travailler en partenariat avec le Centre pour assurer l'accès public aux services du Centre offerts sur CD-ROM, par l'Internet et sous d'autres formes.
- 5** Le Conseil recommande au Centre d'envisager la possibilité d'entreprendre des activités de collecte et de diffusion d'information statistique en matière d'hygiène et de sécurité au travail.
- 6** Le Conseil reconnaît que le Centre est devenu un référentiel national de fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS) et il continuera, dans toute la mesure du possible, à encourager les entreprises à fournir des fiches techniques au Centre.
- 7** Le Conseil recommande que l'information sur l'hygiène et la sécurité soit diffusée sous la forme la plus utile aux utilisateurs, y compris sous forme imprimée.
- 8** Le Conseil encourage l'établissement de partenariats adaptés à des sphères de compétences particulières qui rehausseront la visibilité du CCHST et permettront d'améliorer la diffusion de l'information. Ces partenariats pourraient notamment comprendre des ententes de coopération entre divers services d'information gouvernementaux.
- 9** Le Conseil recommande que les instances gouvernementales et autres communiquent systématiquement au Centre toutes les pratiques exemplaires identifiées en matière de recherche technique, de lignes directrices et de codes de pratiques.

La Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail autorise le Centre à réaliser un large éventail d'activités pour promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le Service des demandes de renseignements du CCHST est le centre national d'information chargé de fournir des renseignements en matière de santé et de sécurité au travail (SST) à tous les travailleurs canadiens, en anglais et en français, gratuitement et en toute confidentialité

Demandes de renseignements par secteur d'activité



- Services – 31,7 %** (affaires, commerce de gros et de détail, finances, transport)
- Production de biens – 28,7 %** (fabrication, construction, agriculture)
- Secteur public – 6,7 %** (gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, administrations municipales)
- Associations – 1,3 %** (syndicats, associations de santé et sécurité, groupes de revendication, associations politiques et religieuses)
- Santé et services sociaux – 5,7 %** (hôpitaux, organisations de soins de santé, organismes de services sociaux, médecins, etc.)
- Enseignement – 6,2 %** (écoles, musées, etc.)
- Autres services – 10,8 %**
- Autres (divers) – 8,2 %**
- Médias – 0,7 %**

Les services gratuits et confidentiels offerts au public par le CCHST constituent la principale source d'information des Canadiens sur la santé et la sécurité au travail, en français comme en anglais. En 2001-2002, le personnel du *Service des demandes de renseignements* a répondu à 13 336 questions sur toutes sortes de sujets, dont les substances chimiques et les matières dangereuses, l'ergonomie, la manutention, la qualité de l'air intérieur et les troubles musculo-squelettiques liés au travail et, de plus en plus, sur le harcèlement, l'intimidation et la violence au travail.

Le service répond aux demandes téléphoniques et à celles qui lui parviennent par courriel; il fournit aux travailleurs, employeurs, syndicats et gouvernements indifféremment une information impartiale et tenue pour pertinente. Les spécialistes du CCHST possèdent l'expertise voulue en matière de santé et sécurité et d'extraction des données. Ils recherchent l'information pertinente dans les publications et les sources d'information automatisées ainsi que dans la vaste bibliothèque du CCHST qui compte des revues spécialisées, des livres et des collections de microfiches. Le personnel peut donner une réponse verbale immédiate, renvoyer le client aux données accessibles dans le site Web du CCHST ou expédier des documents et du matériel de référence à l'appui par courriel.

Le Service des demandes de renseignements fait l'objet d'un contrôle suivi afin d'assurer la qualité des réponses et l'efficacité du service. Cette année encore, on a demandé aux utilisateurs d'évaluer la capacité du Service à fournir, en temps opportun, des informations claires et utiles qui répondent à leurs besoins. Comme par les années passées, les utilisateurs ont attribué une note de 4,5 sur 5.

RÉPONSES SST SUR INTERNET

Réponses SST/OSH Answers, un service global d'information accessible sur le site Web du CCHST 24 heures par jour, offre ses renseignements dans un format question-réponse facile à consulter. Les 3 000 questions-réponses présentées en ligne représentent les questions les plus couramment soumises au Service des demandes de renseignements et couvrent plus de 500 sujets. Durant l'exercice 2001-2002, quelque 600 000 personnes ont consulté plus de 2,2 millions de fois les pages de questions-réponses, langues française et anglaise confondues, sur le site Web du CCHST. Les visites du volet français, *Réponses SST*, ont atteint 158 000 au cours de l'exercice 2001-2002, soit le triple des consultations enregistrées l'année précédente. 



Le CCHST continue de multiplier et d'actualiser ses produits électroniques en réponse aux besoins croissants des travailleurs canadiens en matière d'information SST. Quelques-uns des principaux développements sont décrits ci-après :

LI/EDS (DSL/NDSL)

Produite et maintenue à jour par le CCHST, la base de données LI/EDS (Liste intérieure des substances/ Liste extérieure des substances) permet aux utilisateurs du monde entier d'avoir accès à l'inventaire d'Environnement Canada qui définit 69 000 substances chimiques commerciales offertes sur le marché mondial. Créé en application de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE), la LI/EDS est particulièrement utile aux fabricants, fournisseurs et importateurs de produits chimiques qui doivent indiquer si un produit chimique est considéré comme « existant » ou « nouveau » au Canada, conformément aux lignes directrices de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE). La LIS identifie les substances en vente au Canada, tandis que la LES spécifie les substances disponibles sur le marché mondial mais non au Canada et qui ne figurent pas dans la LIS. La LES se fonde sur la liste dressée en 1985 par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis, aux fins de la Toxic Substances Control Act (TSCA). Les substances qui ne sont pas sur la LIS peuvent être assujetties à des notifications et évaluations avant d'être fabriquées ou importées au Canada. Celles qui ne sont pas sur la LES ont des exigences de notification différentes.

Depuis le présent exercice, les LI/EDS sont disponibles sur CCINFOweb; elles font partie de la série de bases de données de CHEMpendium.

CHEMINFO

Produit par les experts en santé et sécurité au travail du CCHST, CHEMINFO est reconnu à l'échelle internationale comme une des ressources les plus complètes et les plus à jour sur la sécurité des substances chimiques. CHEMINFO contient les profils détaillés de plus de 1 300 importantes substances chimiques utilisées au travail, y compris les dangers pour la santé, les risques d'incendie et de réactivité ainsi que les pratiques de travail sécuritaires.

Au cours du présent exercice, on a commencé à intégrer dans la base de données les renseignements exigés aux fins du Système universellement harmonisé pour la classification des produits chimiques (SUH), y compris les renseignements pour les cinq critères de classement suivants : gaz inflammables, liquides inflammables, toxicité aiguë par ingestion, toxicité aiguë par absorption cutanée et toxicité aiguë par inhalation. Cette information n'est pas rendue publique pour le moment, mais sa compilation fait partie de la transition prévue vers ce futur système de classification internationale. De plus, les fiches CHEMINFO ont été mises à jour d'après les plus récentes informations publiées dans les Monographies du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), volume 80 inclusivement, et la classification de l'Union européenne (UE) sur les valeurs limites d'exposition, les niveaux d'exposition en milieu de travail (Workplace Environmental Exposure Level Guides – WEEL) et les lignes directrices pour la planification des mesures d'urgence (Emergency Response Planning Guidelines – ERPG). Huit nouvelles fiches ont été ajoutées à la base de données et 28 autres ont été complètement remaniées.

La transposition de CHEMINFO du logiciel MINISIS à FileMaker Pro permettra de créer/traiter les fiches plus rapidement et facilitera le développement de produits nouveaux

CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

En 2001-2002, le CCHST a participé aux conférences et expositions suivantes

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ONTARIO
Toronto, Ontario

« **THE ENERGY & ENVIRONMENTAL CONFERENCE** »
Toronto, Ontario

« **THE SAFE COMMUNITIES FOUNDATION** »
Hamilton, Ontario

SANTÉ ET SÉCURITÉ 2001
Toronto, Ontario

« **ENVIRONMENTAL MANAGEMENT, COMPLIANCE & ENGINEERING CONFERENCE AND 2001 ONTARIO ENVIRONMENTAL TRADE SHOW** »
Etobicoke, Ontario

« **AMERICAN INDUSTRIAL HYGIENE CONFERENCE AND EXPOSITION (AIHCE)** »
Nouvelle-Orléans

« **CONSUMER HEALTH CONFERENCE** »
Toronto, Ontario

CONFÉRENCE CYBERSANTÉ (RCS)
Toronto, Ontario

« **PULP AND PAPER HEALTH & SAFETY ASSOCIATION** »
Thunder Bay, Ontario

« **ST. JOSEPH'S HOSPITAL WELLNESS DAY** »
Hamilton, Ontario

SALON D'INFORMATION SUR LA SANTÉ DRHC/ADRC
Hamilton, Ontario

LANCLEMENT DE LA SEMAINE NORD-AMÉRICAINE DE LA SÉCURITÉ/ SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DE HAMILTON

Cette manifestation comportait les éléments suivants :

Cérémonie d'ouverture,

Discours de dignitaires nationaux

et provinciaux,

Mot de bienvenue à la ville de Hamilton,

Réception.

Séances d'information gratuites sur les sujets suivants :

Ergonomie,

Stratégies pour la formation de

Comités SST efficaces,

Mythes et légendes urbaines,

Examens préalables de santé et de sécurité et

Formation de certification – Partie 2.

ASSOCIATION CANADIENNE DE RECHERCHE EN SANTÉ AU TRAVAIL – PREMIER COLLOQUE NATIONAL
Toronto, Ontario

TOXLINE® sur disqueCCINFO

Offerte par la National Library of Medicine (NLM) des États-Unis, la base de données TOXLINE® comprend plus de un million de références à la documentation internationale sur les substances chimiques et la toxicologie qui comprend toute une gamme de sources et de collections spécialisées faisant autorité. Couvrant la période 1981 à nos jours, cette base de données est utile pour faire des recherches ou trouver de l'information et des statistiques sur une gamme étendue de sujets, l'essai de produits chimiques, les agents à l'origine d'anomalies congénitales, la contamination des aliments et de l'eau, les effets carcinogènes et les risques professionnels, par exemple. Avec plus de 15 000 références ajoutées chaque trimestre, TOXLINE® est une des sources d'information toxicologique les plus complètes et les plus à jour.

Bien que la base de données TOXLINE® ne soit plus offerte séparément par la National Library of Medicine des États-Unis, le CCHST l'offre encore à ses abonnés comme base de données intégrée. Le CCHST est une des rares organisations du monde entier à offrir encore cette collection à l'appui des travaux de recherche et d'évaluation toxicologiques.

LÉGISLATION enviroSST CANADIENNE

La série de bases de données Législation enviroSST canadienne contient le texte intégral de toutes les lois canadiennes sur la santé, la sécurité et l'environnement, ainsi que les lignes directrices et codes de pratique pertinents. La série « PLUS Standards » publiée sur le site Internet du CCHST en 2001 comprend également la version intégrale des normes de l'Association canadienne des normes (CSA), de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) et de la Workers' Compensation Board of British Columbia (WCBBC) citées dans la législation. Cette précieuse ressource donne aux Canadiens un accès immédiat à leurs droits et responsabilités en ce qui concerne la santé, la sécurité et l'environnement.

Au cours de cet exercice, la section Législation du site Web du CCHST a été refondue et dotée d'un nouveau moteur de recherche qui facilite grandement la recherche et l'extraction de données. Cette section a été considérablement enrichie par l'ajout de lois et règlements concernant la foresterie, de la nouvelle réglementation du Québec en matière de santé et de sécurité au travail, de la version refondue des Règlements généraux d'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* du Nouveau-Brunswick et de la nouvelle *Loi de 2000 sur les normes techniques et la sécurité* de l'Ontario et de ses règlements d'application. Le CD-ROM 2001-4 mis en circulation en décembre renferme également la nouvelle version en langage clair des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses qui doivent entrer en vigueur en août 2002.





OSHLINE™ WITH NIOSHTIC® / NIOSHTIC®-2 SUR CD-ROM

Établie par le CCHST, la base de données bibliographiques OSHLINE™ offre une couverture fiable et à jour des publications et rapports du monde entier concernant la santé et la sécurité au travail.

Produite par le National Institute for Occupational Safety and Health, U.S. Department of Health and Human Services, NIOSHTIC® est une base de données bibliographiques exhaustive de tout ce qui s'écrit à l'échelle planétaire sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que sur les domaines connexes. Elle présente des résumés détaillés de plus de 200 000 articles, rapports et publications édités sur une période de plus de 100 ans.

OSHLINE™ complète la couverture de NIOSHTIC®, une base de données qu'on a arrêté de mettre à jour vers le milieu de 1998. Les utilisateurs peuvent faire des recherches à la fois dans NIOSHTIC® et OSHLINE™ en mode intégré et ainsi consulter rapidement et de façon conviviale une des ressources documentaires les plus complètes dans le domaine de la SST. La base de données OSHLINE™ ne cesse de croître à raison de quelque 950 enregistrements additionnels par trimestre et compte maintenant près de 10 000 enregistrements.

La base de données NIOSHTIC®-2 a été ajoutée sur le CD-ROM OSHLINE™ with NIOSHTIC® ainsi que sur le site Internet du CCHST. Il s'agit d'un recueil bibliographique mis à jour à chaque trimestre qui comporte plus de 17 000 entrées concernant des publications éditées ou parrainées par le NIOSH. Les utilisateurs peuvent consulter NIOSHTIC®-2 en même temps que OSHLINE™ et NIOSHTIC®, comme s'il s'agissait d'une seule et même collection.

MSDS/FTSS

Des milliers d'organisations du monde entier utilisent les bases de données MSDS/FTSS comme source d'information sur les risques chimiques en milieu de travail. Les bases de données MSDS (anglais) et FTSS (français) aident les utilisateurs à gérer leurs produits dangereux et à respecter les exigences concernant la déclaration des dangers ainsi que celles du SIMDUT et des autres règlements sur le droit à l'information.

Le passage au format PDF a permis au CCHST d'inclure dans les bases de données MSDS/FTSS des documents de fournisseurs jusqu'ici incompatibles ainsi que les MSDS/FTSS que de petits producteurs établissaient souvent au moyen de simples logiciels de traitement de texte. Au cours de l'exercice, la base de données a été perfectionnée grâce à l'ajout de liens hypertexte renvoyant directement aux documents MSDS/FTSS logés sur le site Web même des fournisseurs. La base de données comprend maintenant la collection Fisher Scientific souvent demandée qui compte quelque 40 000 MSDS. Les deux bases de données, MSDS et FTSS se développent constamment : la première compte maintenant 199 837 fiches et la seconde en totalise 77 702.

CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

suite...

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
Bruxelles, Belgique

CONGRÈS NORD-AMÉRICAIN DE TOXICOLOGIE CLINIQUE (CNATC)
Montréal, Québec

CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK
RCS/CCHST
Moncton, Nouveau-Brunswick

CONFÉRENCE DE L'INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE
RCS/CCHST
Calgary, Alberta

« THE PEEL DISTRICT HEALTH UNIT WELLNESS CONFERENCE »
RCS/CCHST
Toronto, Ontario

« CENTER FOR CHEMICAL PROCESS SAFETY »
Toronto, Ontario

ASSOCIATION CANADIENNE DE VÉRIFICATION ENVIRONNEMENTALE
Vancouver, Colombie-Britannique

CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA (CTC) CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT
Ottawa, Ontario

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL PROFESSIONAL DEVELOPMENT CONFERENCE
Vancouver, Colombie-Britannique

ASSOCIATION DES COMMISSIONS DES ACCIDENTS DE TRAVAIL DU CANADA FORUM PUBLIC SUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES
Toronto, Ontario

AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA (ADRC) SALON D'INFORMATION SUR LA SANTÉ
Ottawa, Ontario

PRÉSENTATIONS ET ATELIERS

En 2001-2002, le CCHST a participé aux présentations et ateliers suivants

« OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH COUNCIL OF HONG KONG
CCOHS products and services / CCOHS developments for provision of solutions and databases »
Hong Kong

« HONG KONG UNIVERSITY OF SCIENCE TECHNOLOGY
CCOHS products and services »
Hong Kong

« IMPROVING HEALTH AND SAFETY IN THE WORKPLACE NATIONWIDE – A REALITY CHECK »
Toronto, Ontario

« THE ENERGY & ENVIRONMENTAL CONFERENCE
Making Legislation Part of Your Environmental Management System »
Toronto, Ontario

SANTÉ ET SÉCURITÉ 2001

« Canadian Health Network
Training Session »

« Health and Safety Research on the Internet »

« CanOSH–Canadian OSH Information on the Internet »

« Violence in the Workplace »

« Health and Safety Urban Legends and Myths »

« Clear Language Workshop »

« CHN – Canadian Health Network »

« Writing and Reviewing MSDSs (PDC Course) »

Toronto, Ontario

CONGRÈS NORD-AMÉRICAIN DE TOXICOLOGIE CLINIQUE (CNATC)

« Global Challenges in the Area of Toxicology: National and International Responses »
Montréal, Québec

AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL
« Accident Prevention Program for SMEs : Defining an Implementation Model »
Bilbao, Espagne

« OCCUPATIONAL HEALTH, HYGIENE AND TOXICOLOGY ROUNDS
La violence en milieu de travail »
Université McMaster, Hamilton, Ontario

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE WINDSOR
Produits et services du CCHST et RCS
Windsor, Ontario

PETIT DÉJEUNER-RÉUNION DE LA SCEE

« Légendes urbaines »
Burlington, Ontario

PETIT DÉJEUNER-RÉUNION DE L'APAI
« Légendes urbaines »
Niagara Falls, Ontario

« PULP AND PAPER HEALTH AND SAFETY ASSOCIATION »
Produits et services du CCHST
Etobicoke, Ontario

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ACALO

« CANOSH website / development of a secure web-based discussion forum for members of CAALL-OSH »
Ottawa, Ontario

RÉUNION DE L'ACALO
« CCOHS products and partnerships / Discussion on OSH and the Young Worker »
Toronto, Ontario

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) – PROGRAMME DU TRAVAIL

Depuis 1995, le CCHST a produit, en collaboration avec DRHC, un CD-ROM qui inclut les bases de données de DRHC – Programme du travail, des documents d'interprétation et d'orientation, des bases de données avec les lois connexes, les bases de données CASE LAW/JURISPRUDENCE du CCHST, ainsi que les normes de l'Association canadienne des normes (CSA) et de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) citées dans la législation.

Disponible par abonnement et mis à jour deux fois l'an, le disque de DRHC – Programme du travail est utilisé par le personnel de DRHC, les agents des affaires du travail et d'autres employés pour faire des inspections sur place et rédiger des rapports. Le logiciel FOLIO intégré au CD-ROM donne aux fonctions de recherche et d'extraction des données une souplesse incomparable.

Le contenu du disque évolue au rythme des mises à jour de la législation et à mesure que DRHC remplace les publications périmées et ajoute de nouveaux documents.

GUIDES SANTÉ SÉCURITÉ

Le CCHST publie de nombreux livrets destinés à servir d'outils de référence et de sources d'information sur les lieux de travail. Ces guides aident les travailleurs à comprendre leurs droits et obligations en vertu des lois américaines et canadiennes sur l'hygiène et la sécurité au travail.

Au cours de l'exercice, le CCHST a publié la seconde édition de *Prévention de la violence en milieu de travail*. Ce guide a été révisé et augmenté de six nouvelles rubriques, y compris une sur le harcèlement sur Internet et une sur les cessations d'emploi. On a également ajouté de nouveaux conseils de prévention dans les rubriques existantes. Le CCHST a également publié une nouvelle édition des titres suivants : *L'ergonomie au bureau*, *Guide santé sécurité des services alimentaires* et *Guide santé sécurité des travailleurs scolaires*. D'autres titres sont en cours de rédaction : *Library Workers Guide*, *Wellness in the Workplace* et *Emergency Preparedness Guide*.

COURS DE FORMATION SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Le cours sur la santé et la sécurité à l'intention des gestionnaires et des superviseurs est encore offert au CCHST quatre fois par an. Pour répondre aux besoins spécifiques des sociétés et organisations, le cours a été adapté et donné sur place en Ontario, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Le CCHST a également collaboré avec la Municipal Health and Safety Association of Ontario et la région de York pour élaborer une version du cours adaptée au secteur municipal.



OSH RESEARCHER SUR CD-ROM

En mai 2002, le CD-ROM *OSH Researcher* remplacera les disques *OSH CanData*, *OSH InterData* et *HSELINE*. Ce nouveau produit offre aux abonnés un accès commode à une collection internationale intégrée regroupant trois importantes bases de données bibliographiques : *CISILO*, *HSELINE* et *CANADIANA*. Ce nouveau CD-ROM contient également la version française *Chercheur SST* qui comprend *Bibliographie de l'INRS* et *CISILO*.

OSH Researcher offre une couverture fiable et à jour de la littérature publiée en matière de santé et de sécurité au travail dans le monde entier. Avec près de 500 000 références, cette collection exhaustive regroupe de nombreux sujets tels que l'ergonomie et la toxicologie sans oublier la gestion de la santé-sécurité au travail. Les index intégrés permettent aux utilisateurs d'*OSH Researcher* de fouiller dans toutes les bases de données anglaises simultanément ou séparément et il en va de même pour la version française *Chercheur SST*.

CHEMPENDIUM™ SUR LE WEB

CHEMPendium™ est une ressource documentaire exhaustive sur les risques chimiques en milieu de travail et dans l'environnement. Répondant aux vastes besoins des spécialistes de l'hygiène et de la sécurité du milieu, CHEMPendium™ couvre le transport des matières dangereuses et comporte des fiches descriptives de la toxicité des produits chimiques, des fiches sur les risques et l'utilisation sécuritaire des produits chimiques industriels et des contaminants environnementaux, le texte des étiquettes de pesticides et beaucoup d'autres données. Offert jusqu'ici uniquement sur CD-ROM, la collection Chempendium est accessible du moins en partie – six bases de données chimiques – à la page CCINFOweb, depuis août 2001. Il s'agit de : CESARS (Chemical Evaluation Search and Retrieval System), CHRIS (Chemical Hazards Response Information System), DSL/NDSL (Domestic Substances List/Non-Domestic Substance List, HSDB (Hazardous Substances Data Bank), NIOSH Pocket Guide et New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets. Avec CHEMINFO et RTECS, qui sont déjà accessibles sur le Web, les utilisateurs du Chempendium auront un accès convivial aux plus importantes bases de données chimiques du monde entier. Ce produit offre entre autres caractéristiques une interface de recherche intégrée, la seule à devoir être utilisée, qui permet aux utilisateurs de choisir et de confirmer dans un premier temps le produit chimique qui les intéresse, puis de choisir et de visualiser les fichiers correspondants dans l'une ou l'autre des bases qui renferment des informations sur ce produit. Par ailleurs, les gros fichiers comportent une table des matières avec des liens hypertexte aux diverses sections du document et l'affichage a été amélioré pour une plus grande facilité de consultation.

PRÉSENTATIONS ET ATELIERS

suite...

NIOSH WORKSHOP « FOCUS ON DISSEMINATION OF OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH INFORMATION

*Dissemination of Occupational Health
and Safety Information : Web-based
Approaches and Issues / CCOHS
products and services »*
Washington, DC

IPCS INTOX

Produits et services du CCHST
Genève, Suisse

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'APAI « Health and Safety Research on the Internet »

London, Ontario

« EDUCATION SAFETY ASSOCIATION OF ONTARIO

Workplace Violence »
Toronto, Ontario

« NASA

Trends in OH&S in Canada »
Washington, DC

« ONTARIO CONSTRUCTION USER COUNCIL

*Violence Prevention /
CCOHS products and services »*
Toronto, Ontario

« CORPORATE OH&S WORKERS, CITY OF TORONTO

CCOHS products and services »
Toronto, Ontario

« INTERNATIONAL CONGRESS OF THE ASIA-PACIFIC ASSOCIATION OF MEDICAL TOXICOLOGY (APAMT)

*The Role of Information
Communication Technology (ICT)
in Medical Toxicology /
CCOHS products and services »*
Penang, Malaysia

« CHN – SOUTH CENTRAL WORKPLACE WORKGROUP MEETING » (Services de santé publique de l'Ontario)

Brantford, Ontario

« CHN – OCCUPATIONAL HEALTH NURSES, IMPERIAL OIL LIMITED Canadian enviroOSH Legislation series »

Toronto, Ontario

CONFÉRENCE TRINATIONALE SUR LA VIOLENCE EN TANT QUE RISQUE EN MILIEU DE TRAVAIL

(Organisé par le Bureau de coopération
interaméricaine dans le domaine du travail,
Développement des ressources
humaines Canada)

*Prévention de la violence
en milieu de travail*
Montréal, Québec

CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

*Prévention de la violence
en milieu de travail*
Montréal, Québec

SUNLIFE DU CANADA

*Prévention de la violence
en milieu de travail*
Montreal, Québec

M^cMASTER UNIVERSITY, FACULTY OF ENGINEERING « Occupational Health and Safety »

Hamilton, Ontario

UNIVERSITÉ MCGILL, DÉPARTEMENT DE SANTÉ AU TRAVAIL « Occupational Health and Safety »

Montréal, Québec



RTECS® SUR LE WEB

Le NIOSH Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) offre de l'information toxicologique accompagnée de citations sur plus de 153 000 substances chimiques avec 416 000 dénominations chimiques et leurs synonymes. Le contenu du RTECS® comprend ce qui suit : données et études en toxicologie; limites internationales d'exposition professionnelles; références aux normes et règlements américains; méthodes d'analyse; résultats des études sur l'exposition et les dangers. Compilées pour chaque produit, les données actualisées sont complètement intégrées pour une plus grande facilité d'utilisation. RTECS® est maintenant disponible sur CD-ROM, sur CCINFOweb et pour inclusion à des sites intranet. RTECS® est également disponible par l'intermédiaire du Programme de soutien à l'éducation du CCHST.

Au cours de l'exercice, le CCHST a facilité la consultation des fichiers du RTECS® sur CCINFOweb grâce à une présentation plus conviviale : table des matières avec liens hypertexte aux différentes catégories de données d'un fichier et affichage sous forme de tableaux plus faciles à lire.

ÉDUCATION ET FORMATION

Conçue par les spécialistes du CCHST, cette section du site Web du Centre sera utile aux enseignants et formateurs qui souhaitent livrer des renseignements pratiques en matière de SST à leurs étudiants et aux nouveaux employés respectivement. Cette section traite de plus de 20 sujets dont le stress, la sécurité alimentaire, l'ergonomie, le bruit et la sécurité en électricité. Dans tous les cas, les utilisateurs ont accès à des notes documentaires, des illustrations et transparents, des activités, de la documentation et des questionnaires de contrôle des connaissances. On prévoit qu'elle sera accessible sur le site du CCHST vers le milieu de 2002. 

Les services du CCHST sont renforcés par son réseau de partenaires et de collaborateurs. La mise en commun des connaissances et compétences de tous et chacun permet de trouver des solutions rentables aux nombreux besoins et applications.

COOPÉRATION ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL (www.eu-ccohs.org)

En collaboration avec l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, le CCHST a conçu un site Web conjoint pour diffuser les données du Canada et de l'Union européenne sur la santé et la sécurité au travail. Le site donne accès aux renseignements en matière de santé et sécurité au travail en provenance des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux du Canada chargés d'assurer la santé et la sécurité au travail et/ou l'indemnisation des travailleurs. Il offre des liens permettant d'accéder aux renseignements en matière de SST de l'Agence européenne et des pays membres de l'Union européenne. Ce site conjoint adopte la structure et la présentation du site Web de l'Agence européenne et constitue le premier pas vers la mise en place d'un portail donnant accès à un réseau international de sites Web axés sur la SST. Il donne accès à d'importantes informations en matière de SST telles que « les meilleures pratiques », « la recherche », « les statistiques » et « les lois et règlements » des administrations canadiennes et européennes. Ce site a été lancé en 2001.

BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE DE L'INSPECTEUR TMD

Le CCHST a développé ce CD-ROM utilisant un navigateur Web pour les inspecteurs de Transports Canada qui s'occupent du *transport des marchandises dangereuses*. Ces inspecteurs doivent avoir accès à une vaste gamme de documents et d'outils – lois canadiennes et américaines, normes canadiennes et internationales, permis, formulaires, modèles, barèmes, etc. Ces sources d'information sont maintenant centralisées, ce qui permet aux inspecteurs d'accéder aux documents par type (loi, permis, etc.) et moyen de transport (air, mer, chemin de fer, etc.) ou de faire des recherches par mot-clé dans tout le contenu du CD-ROM, grâce au moteur de recherche Verity adopté par le CCHST pour cet outil.

Au cours de l'exercice, le CCHST a livré 50 CD-ROM bilingues (anglais-français) à Transports Canada. Il est prévu de rendre ce service permanent et d'actualiser les CD-ROM deux fois l'an.

ONTARIO SERVICE SAFETY ALLIANCE (OSSA)

Nos efforts en vue d'encourager l'utilisation des publications du CCHST ont mené à l'établissement d'un partenariat avec l'OSSA pour personnaliser certains de nos Guides santé sécurité, avec contrôle de la rédaction par le CCHST et diffusion conjointe. Les publications *Entretien des terrains*, *Prévention de la violence* et *Services alimentaires* du CCHST ont été personnalisées afin de répondre aux besoins particuliers de l'OSSA. Au cours de l'exercice, le Guide santé sécurité sur l'ergonomie au bureau du CCHST a fait l'objet du même traitement.

Le CCHST continue d'offrir aux membres de l'OSSA le service de renseignements sur la santé et la sécurité au travail qui avait été lancé en juillet 2000.





IPCS INTOX

Ce projet collaboratif du CCHST et du Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC) de l'Organisation mondiale de la Santé permet d'offrir aux centres antipoisons du monde entier un service opérationnel intégré qui se compose d'une base de données et d'un logiciel de gestion de l'information. Plus d'une centaine d'experts venant de 75 pays participent à ce projet.

La version améliorée du logiciel, IPCS INTOX System V.4, a été livrée aux abonnés. Elle comporte de nombreuses fonctionnalités nouvelles élaborées au terme d'essais poussés et mettant à profit l'expérience opérationnelle de plusieurs centres antipoisons ainsi que les commentaires toujours bienvenus des utilisateurs. Le logiciel est disponible maintenant en anglais, français, espagnol et portugais, mais l'Organisation mondiale de la Santé et le Centre chinois de prévention et de lutte contre les maladies collaborent présentement à la production d'une version chinoise du produit. La version Web de la base de données IPCS INTOX a été lancée au cours de l'exercice. Remodelée, la base de données offre une foule de nouvelles fonctionnalités améliorées de recherche permettant d'affiner et d'optimiser l'extraction de l'information. La version sur CD-ROM a aussi été modifiée pour en aligner la présentation et les modalités d'utilisation sur celles de la version Web pour une plus grande convivialité ne nécessitant pas une connexion Internet. La base de données IPCS INTOX sur CD-ROM contient 1 425 documents au total. La version Web donne accès à Product Database et à Candidate Substances Database, deux bases qui totalisent 225 000 fiches qui ne trouvent plus place sur le CD-ROM. Les utilisateurs qui s'abonnent à IPCS Intox sur CD-ROM peuvent également consulter la version Web sans frais additionnels

IPCS INCHEM

IPCS INCHEM regroupe l'information essentielle à la bonne gestion des substances chimiques susceptibles d'influer sur l'environnement et la santé humaine. On y trouve des documents et bases de données provenant de plusieurs organismes internationaux : Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Reconnaissant l'utilité et l'impact potentiel des informations colligées dans la base IPCS INCHEM, nous avons pris des arrangements au cours de l'exercice pour en rendre la version accessible au grand public à titre gratuit. Une des raisons à l'origine de cette décision a été le très grand nombre de personnes, en particulier des pays en développement, qui ne pouvaient pas bénéficier de ce service, incapables de payer les frais d'abonnement. Depuis sa mise à disposition gratuite, IPCS INCHEM a connu une augmentation

exponentielle de son utilisation avec des consultations excédant 200 000 en un mois. Ceux qui doivent continuer d'utiliser cette base de données sur CD-ROM ont toujours accès à ce service, à frais réduits. Le financement de base nécessaire pour la mise en œuvre du programme est assuré par l'IPCS même qui bénéficie de l'appui d'autres organismes sous diverses formes, dons et parrainages, par exemple.

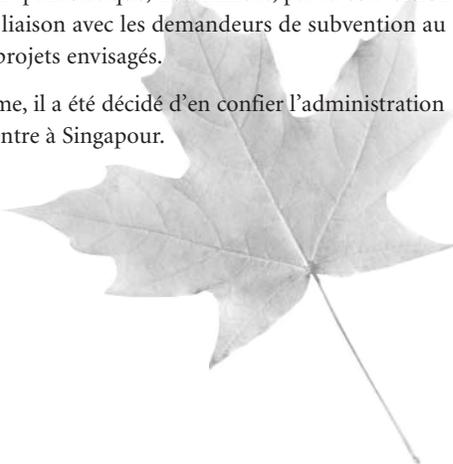
Par ailleurs, IPCS INCHEM et son interface utilisateur ont été remodelées et utilisent dorénavant le même moteur de recherche que la version Internet de la base de données IPCS INTOX, qui comporte de nombreuses nouvelles fonctions de recherche améliorées. Le CD-ROM IPCS INCHEM aussi a été modifié en fonction de la présentation et des modalités d'utilisation de la version Web et peut être consulté de la même manière sans connexion Internet. IPCS INCHEM compte plus de 7 000 documents.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT PANASIATIQUE

Ce programme du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada finance des projets de recherche et de développement dans la région de l'Asie-Pacifique pour des applications de réseautage, de technologie et de réglementation touchant les problèmes économiques, sociaux et environnementaux de cette région. Les projets de recherche sont sélectionnés par le Comité panasiatique de recherche et de développement; le CCHST administre le programme selon la formule de rémunération des services. Grâce à ce programme, le CCHST est en contact direct avec des organisations d'éducation et de recherche de l'Asie et a ainsi la possibilité de recruter de nouveaux abonnés pour ses produits dans cette région.

En 2001-2002, le CCHST a administré les subventions et budgets de 17 candidats retenus, préparé les contrats et les budgets relatifs à cinq nouvelles subventions en consultation avec le CRDI et les subventionnés, mis à jour le contenu du site Web R-D panasiatique, notamment, par la conversion des rapports de projet en format HTML et assuré la liaison avec les demandeurs de subvention au sujet des budgets et des rapports d'avancement des projets envisagés.

En janvier 2002, à l'occasion de la revue du Programme, il a été décidé d'en confier l'administration au Asian Media Information and Communication Centre à Singapour.



RÉUNIONS ET FORUMS

En 2001-2002, le CCHST a participé aux réunions et forums suivants

« **YOUNG WORKERS' HEALTH AND SAFETY NETWORK** »
Washington, DC

« **5th INTERNATIONAL CONGRESS ON WORK INJURIES PREVENTION, REHABILITATION AND COMPENSATION** »
Adelaide, Australia

« **SPRING MEETING OF THE SOCIETY FOR CHEMICAL HAZARD COMMUNICATION** »
Savannah, Géorgie

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA
Ottawa, Ontario

CENTRES NATIONAUX DU CIS
Genève, Suisse

FORUM DES PARTENAIRES AFFILIÉS DU RÉSEAU CANADIEN DE LA SANTÉ (RCS)
Hull, Québec

RSI ADVISORY COMMITTEE MEETING, COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (CSPAAT)
Toronto, Ontario

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA LUTTE ANTIPARASITAIRE
Ottawa, Ontario

« **CHN WORKING GROUP MEETING ON CANCER INFORMATION NEEDS** »
Toronto, Ontario

« **SAFE COMMUNITIES HAMILTON STEERING COMMITTEE MEETINGS** »
Hamilton, Ontario

« **HRDC ONTARIO REGION OCCUPATIONAL HEALTH & SAFETY FORUM** »
Mississauga, Ontario

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MINERVA CANADA
Kingston, Ontario

RÉSEAU FÉDÉRAL DU MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL – SOUS-COMITÉ DU SITE WEB
Ottawa, Ontario



RÉSEAU CANADIEN DE LA SANTÉ (RCS)

Le Réseau canadien de la santé (RCS) est le fruit de la collaboration entre les principaux organismes de santé du Canada et Santé Canada visant à offrir un accès Internet à des informations pertinentes et fiables en matière de santé. En misant sur l'éventail de connaissances spécialisées des organisations non gouvernementales de santé du secteur public et du gouvernement fédéral, le RCS se donne pour mission d'aider les Canadiens à faire des choix éclairés au sujet de leur santé, en leur offrant l'accès à diverses sources de renseignements électroniques crédibles et pratiques sur la santé.

Le RCS veut devenir la source principale « d'informations-santé dignes de confiance » pour les Canadiens. Ce site Web (www.reseau-canadien-santé.ca) compte 26 Centres de santé axés chacun sur un sujet de santé ou un groupe de population précis et il offre des liens à plus de 11 000 ressources Internet. La page d'accueil de RCS propose des articles informatifs sur différents sujets d'actualité et met en évidence des ressources importantes en matière de santé.

En tant que partenaire affilié officiel du RCS pour la santé au travail, le CCHST produit et maintient à jour le site Santé en milieu de travail du RCS en identifiant et cataloguant des sources d'information en anglais et en français et en préparant le contenu de la Foire aux questions, par exemple. À ce jour, plus de 400 sources d'information en anglais et plus de 200 en français peuvent être consultées via le site Santé en milieu de travail du RCS. Le CCHST aide également à établir un réseau en constant développement d'organisations intéressées par les questions de santé et de mieux-être au travail. Le CCHST continue de promouvoir activement le Centre de santé en milieu de travail et le RCS auprès de ce réseau de partenaires et d'autres auditoires.

Au cours de l'exercice, le CCHST a produit les quatrième et cinquième numéros de Health@Work/ Santé@u travail, un bulletin électronique largement diffusé dans le réseau de santé en milieu de travail et auprès d'autres groupes intéressés. Le personnel du CCHST a continué de collaborer avec d'autres partenaires affiliés du RCS dans les domaines tels que prévention des blessures, santé de l'environnement, alimentation saine, vie active et cancer, pour élaborer le contenu des pages correspondante et choisir les ressources Web à y intégrer. Dans le cadre de cette collaboration, le CCHST a préparé le Guide du mieux-être en milieu de travail, le tout dernier de la série Guides de poche du CCHST.

CIS, GENÈVE

En 2001-2002, à la demande de l'OIT, le CCHST a entrepris d'analyser le Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail de cet organisme dans le cadre de la revue globale du Programme de sécurité au travail mis en place par l'OIT. Cette analyse avait pour objectif de définir la position du CIS par rapport aux fonctions qu'il était censé remplir à l'origine, de mesurer les écarts qui peuvent exister entre son fonctionnement et les attentes de son public cible et, le cas échéant, d'évaluer les possibilités d'atténuer ces écarts.

SST POUR TOUS

De concert avec les organisations parentes de l'Ontario, du Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest, le CCHST a mis au point le concept *SST pour tous* afin d'appuyer les efforts déployés par les gouvernements pour aider les travailleurs comme les entreprises à prévenir les blessures et les maladies professionnelles. Disponible sur CD-ROM, *SST pour tous* est un recueil d'informations, consultable par moteur de recherche, sur les programmes de santé et de sécurité au travail ainsi que sur les risques particuliers aux milieux de travail. On y trouve entre autres des listes de contrôle et des procédures pratiques, des guides de sécurité, des fiches toxicologiques, des guides de formation, des publications, des rapports et autres documents techniques, des alertes au danger, des extraits de loi et des documents interprétatifs.

SST pour tous – Ontario

À ce jour, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) de l'Ontario a distribué plus de 37 000 exemplaires du CD-ROM *SST pour tous – Ontario* aux entreprises de cette province, 10 000 exemplaires en 2001-2002 uniquement. Le site Web et le CD-ROM *SST pour tous* renferment plus de 250 documents traitant de plus de 50 sujets associés à la prévention des blessures et des maladies professionnelles. Une des particularités de ce site Web est la possibilité pour les utilisateurs de faire part de leurs commentaires ou suggestions en ligne. Le site accueille chaque mois 10 000 visiteurs différents qui consultent au total 50 000 documents.

SST pour tous – Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

La version de *SST pour tous* destinée aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut est disponible sur CD-ROM et sur le Web. Produite par le CCHST en collaboration avec la Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, cette version comprend un large éventail de nouveaux documents sur la santé et la sécurité au travail, une restructuration des sujets ainsi qu'un contenu propre à cette région du pays : lois, guides de formation et renseignements sur la Commission des accidents du travail. Cette Commission a produit et distribué 9 000 exemplaires de ce CD-ROM.

ARTICLES PUBLIÉS

En 2001-2002, le CCHST a publié les articles suivants

ENVIRONMENTAL RESOURCE CENTER

« *The CHEMpendium Collection of Essential Databases* »
Fall Issue – Safety Resource Center
(bulletin d'information sur la sécurité)

CANADIAN OCCUPATIONAL SAFETY MAGAZINE

A Review of « Health and Safety Committees Reference Guide » and « Noise Control in Industry: A Basic Guide »
Mai/juin 2001

« *Work / life: A big balancing act* »
Septembre/octobre 2001

Rubrique « Problem Solver »

« *Give the gift of smoke-free air* »
Janvier/février 2001

« *Help for the complaint department* »
Mars/avril 2001

« *Could I be at risk of contracting hepatitis A at my job?* »
Juillet/août 2001

« *Health tips for latex-wearers* »
Mars/avril 2001

« *Emergency preparedness* »
Janvier/février 2002

« *Give the gift of smoke-free air* »
Janvier/février 2001

« *Safety issues of working alone* »
Novembre/décembre 2001

« Safety First » Column

« *Where to find pesticides safety data on the Web* »
Mars/avril 2001

CANADIAN OCCUPATIONAL MAGAZINE

« *When Noise Grows Harmful* »
Juillet/août 2001

RÉSEAU CANADIEN DE LA SANTÉ (RCS)

Un milieu de travail sain, sécuritaire et joyeux
Publié dans la page d'accueil en mars 2001

« *How does work affect my health?* »
Publié dans 2^e numéro du bulletin électronique *Health at Work*

OH&S CANADA

« *Young worker safety – Reality Check* »
by Len Hong

NAOSH WEEK

« *Workplace Violence Risk Assessment* »

SST pour tous – WorkSafe Saskatchewan

Le CCHST a conçu et développé, en collaboration avec la Saskatchewan Workers' Compensation Board (WCB) et Saskatchewan Labour, le site Web de WorkSafe Saskatchewan (www.worksafesask.ca) et le CD-ROM correspondant. Les deux comportent 850 documents sur plus de 65 sujets SST adaptés aux besoins et aux préoccupations propres à la Saskatchewan. Cette collaboration a débouché sur une collection personnalisée d'informations pertinentes et utiles en santé et sécurité au travail, mise à la disposition des travailleurs, des employeurs et autres intervenants SST de la Saskatchewan. La première version du CD-ROM a été distribuée en 10 000 exemplaires aux Comités SST de la province; elle reproduit intégralement le contenu du site Web WorkSafe Saskatchewan.

SYSTÈME DE GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

Les programmes de gestion des matières dangereuses permettent de limiter l'emploi de ces produits en milieu de travail, de rendre leur manutention plus sécuritaire et d'encourager l'utilisation de produits de remplacement plus inoffensifs. Le CCHST a examiné la faisabilité de la mise au point d'un tel programme destiné à l'ensemble des installations de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Un prototype de logiciel a été développé pour le dépistage des substances dangereuses comme première étape du programme d'ensemble.

BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE DES INSPECTEURS DE LA SÉCURITÉ MARITIME SUR CD-ROM (TRANSPORTS CANADA, SÉCURITÉ MARITIME)

Le CCHST a développé une Bibliothèque virtuelle des inspecteurs de la sécurité maritime sur CD-ROM pour le compte de Transports Canada, Sécurité maritime. Ce produit sera maintenu et actualisé deux fois l'an par le CCHST. Conçu expressément pour les inspecteurs de la sécurité maritime de Transports Canada, ce produit renferme les lois et normes canadiennes et internationales pertinentes, ainsi que des publications de l'OMM, de l'ISO et de l'OIT, sans compter un certain nombre de publications de Transports Canada.

Le navigateur intégré, les fonctions de recherche et la présentation du CD-ROM ont été développés par le CCHST en consultation avec Transports Canada, Sécurité maritime. La première édition du CD-ROM a été lancée à la fin de mars 2002.

AUTRES PARTENAIRES ET PROJETS

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) de l'Ontario – Meilleures pratiques

Le CCHST et la *Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) de l'Ontario*, Groupe des meilleures pratiques, Division des services de prévention, collaborent à la création d'une base de données sur les meilleures pratiques SST pour l'Internet. Cette base de données permettra de recenser auprès des particuliers et des organismes leurs meilleures pratiques SST et autres guides de prévention, de les indexer en ligne et de les mettre à la disposition du public par la suite. Le développement de la collection a commencé par l'identification des besoins des intervenants et des utilisateurs, la recherche des collections existantes et la détermination des types de contenu à inclure. Une version alpha du site Web a été mise au point afin de solliciter les commentaires du groupe de travail et d'utilisateurs choisis.

Le lancement de cette collection est prévu en 2002.

Réseau d'information des Centres CIS

Le CCHST a développé un portail Internet où les centres de liaison nationaux du CIS de l'OIT (Centres nationaux et Centres de collaboration) ont leurs propres pages, des liens aux sites Web des institutions affiliées dans les pays respectifs et un groupe de discussion fermé servant à l'échange d'informations entre les Centres. Le portail est trilingue (anglais, français et espagnol) et indexe le contenu de tous les sites Web des Centres du réseau ainsi que le contenu d'autres sites d'intérêt du pays, indiqués par les divers Centres. Ainsi, les utilisateurs peuvent rechercher de l'information dans tous les pays membres du réseau ou seulement dans un pays en particulier. Le portail permet également au CIS et/ou aux divers Centres du réseau de créer/modifier leurs propres pages sur le Web.

Commission des accidents du travail et ministère du Travail du Manitoba

Le CCHST a coopéré avec la Commission des accidents du travail et le ministère du Travail du Manitoba pour inventorier et analyser les programmes et les interventions de prévention qui ont donné de bons résultats dans les secteurs à risque élevé, notamment le secteur manufacturier, le bâtiment, les soins de santé, l'agriculture et l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme. Ce répertoire comporte plus de 120 rapports d'évaluation.

Bell Canada

Le CCHST a élaboré un programme de formation, basé sur le *Code canadien du travail, Partie II*, révisé, que *Bell Canada* pourra offrir à l'ensemble de sa main-d'œuvre.

Canadian Insurance Law Service

Le Canadian Insurance Law Service et le CCHST ont, de concert, produit et lancé trois versions différentes d'un CD-ROM mettant à profit l'expertise acquise par le Centre en exploitation du logiciel Folio lors de la création de la série de CD-ROM *Législation enviroSST canadienne*.

Direction du travail de DRHC

Le CCHST a collaboré avec la Direction du travail de DRHC à la rédaction d'une publication d'analyse de la sécurité au travail. Le lancement a eu lieu en février 2002.

MSDS/FTSS/CHEMINFO

Les bases de données MSDS/FTSS/CHEMINFO sont maintenant accessibles via Lexis-Nexis Information System, moyennant redevances. Le personnel du Centre a coopéré avec le personnel informatique et d'édition de Lexis-Nexis. 



États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002



DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 et toute information contenue dans le présent rapport incombe à la direction du Centre. Afin d'assurer le plus haut niveau d'objectivité et d'impartialité, le Comité de vérification du Centre a examiné l'information financière contenue dans ces états financiers.

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail selon les normes du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états financiers doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables énoncées aux notes 2 et 3.

L'information présentée dans les états financiers est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et d'information, le Centre tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les Comptes publics du Canada concorde avec l'information qui figure dans ces états financiers.

La direction des services financiers du Centre établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Centre tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont établis pour faire en sorte que les opérations soient autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles soient exécutées selon les règles applicables et qu'elles soient comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Centre. Le Centre s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ces états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction a présenté ces états financiers à la vérificatrice générale du Canada, qui les a vérifiés et a fourni l'opinion indépendante ci-jointe.

Approuvé par :



S. Len Hong
Le président et administrateur en chef



Bonnie Easterbrook CGA
La contrôleur/agente financière principale

le 12 juin 2002



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail et au ministre du Travail

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2002 et les états des résultats et passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Shahid Minto, CA
Vérificateur général adjoint du Canada

Ottawa, Canada
le 12 juin 2002

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars 2002 (données comparatives au 1er avril 2001 – voir note 3)

Actif	2002	2001
À court terme :		
Montant à recevoir du Trésor	766 311 \$	688 014 \$
Stocks aux fins de revente	112 117	112 835
Débiteurs (note 7)	272 724	417 602
	<hr/> 1 151 152	<hr/> 1 218 451
 Immobilisations (note 6)	 451 598	 407,439
	<hr/> <hr/> 1 602 750 \$	<hr/> <hr/> 1 625 890 \$
 Passif		
À court terme :		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	571 889 \$	570 416 \$
Produits reportés (note 8)	109 362	110 706
	<hr/> 681 251	<hr/> 681 122
Paie de vacances (note 8)	268 177	268 177
Prestations de cessation d'emploi (notes 8 et 12)	549 899	503 033
Comptes en fiducie		
Fonds pour programme de subventions (note 10)	123 923	252 858
Dons (note 11)	87 747	81 021
Contributions reçues d'avance du Service des demandes de renseignement	60 000	-
	<hr/> 271 670	<hr/> 333 879
	<hr/> 1 770 997	<hr/> 1 786 211
Passif net	<hr/> <hr/> (168 247) \$	<hr/> <hr/> (160 321) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :



Warren Edmondson
Le président du Conseil
principale



S. Len Hong
Le président et administrateur en chef



Bonnie Easterbrook, CGA
La contrôleur/Agente financière

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

Activités d'exploitation	2002
Coût d'exploitation net	(3 640 313) \$
Éléments hors caisse inclus dans les résultats nets	
Amortissement des immobilisations	221 246
Perte sur la cession d'actifs	846
Services reçus gratuitement d'autres ministères	536 248
	<hr/> (2 881 973)
Variations à l'état de la situation financière	
Variations des créditeurs et produits reportés	129
Variations des prestations de cessation d'emploi	46 866
Variations des débiteurs	144 878
Stocks utilisés	718
	<hr/> 192 591
Encaisse nette utilisée dans les activités d'exploitation	<hr/> (2 689 382)
Encaisse utilisée dans les activités d'investissement	
Acquisitions nettes d'immobilisations	(266 251)
Diminution des comptes de fiducie	(62 209)
	<hr/> (328 460)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	<hr/> <hr/> (3 017 842) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers



ÉTAT DES RÉSULTATS ET PASSIF NET
pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

Produits (note 4)	2002
Produits des ventes	2 700 884 \$
Projets et ententes de collaboration	1 784 838
Total des produits	<u>4 485 722</u>
Charges	
Exploitation	
Traitements et avantages sociaux	4 857 678
Prestations de cessation d'emploi	58 153
Services professionnels et spéciaux	1 281 504
Locaux	536 248
Information	331 179
Transport et communications	218 217
Services de réparation et d'entretien	142 924
Services publics, fournitures et approvisionnements	138 711
Location	22 664
	<u>7 587, 278</u>
Administration	
Traitements et avantages sociaux	271 506
Gouverneurs et comités	17 952
Déplacements	23 289
Services professionnels et spéciaux	3 668
Services publics, fournitures et approvisionnements	250
	<u>316 665</u>
Total des charges	7 903 943
Autres charges	
Amortissement	221 246
Perte sur la cession d'actifs	846
	<u>8,126,035</u>
Coût d'exploitation net	(3 640 313)
Passif net au début de l'exercice	(160 321)
Services rendus gratuitement par d'autres ministères	536 248
Encaisse nette fournie par le gouvernement	3 017 842
Variation du montant à recevoir du trésor	78 297
	<u>(168 247)</u>
 Passif net, fin de l'exercice	 (168 247) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS – Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre a été établi en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du Centre sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du Centre sont financées en partie par ses produits d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

2. Principales conventions comptables

- a) Ces états financiers ont été préparés selon la comptabilité d'exercice conformément aux normes du Conseil du Trésor du Canada, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada.
- b) *Crédits parlementaires* – Le Centre tire sa principale source de financement du gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Ces crédits fournis au Centre ne sont pas soumis à une présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils sont fondés en grande partie sur les besoins en trésorerie. Voir la note 5 pour le rapprochement des deux méthodes de présentation.
- c) *Comptabilisation des charges* – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.
- d) *Comptabilisation des produits* – Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'opération se produit. Les produits reçus qui ne sont pas encore gagnés sont déclarés dans la note 8, produit reportés.
- e) *Montant à recevoir du Trésor* – L'exploitation du CCHST fait appel au Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Tout montant reçu par le CCHST est déposé au Trésor et toute somme effectivement déboursée par le CCHST est prélevée du Trésor. Les montants à recevoir du Trésor représentent le montant d'argent auquel le CCHST a droit de puiser du Trésor, sans tenir compte de crédits supplémentaires, dans le but de payer ses dettes.

- f) *Stocks destinés à la revente* – Les stocks sont évalués au moins élevé de leur coût et de leur valeur de réalisation nette.
- g) *Remboursements des charges d'exercices antérieurs* – Les remboursements des charges d'exercices antérieurs sont comptabilisés en tant que produits à la réception et ne sont pas déduits des charges.
- h) *Immobilisations* – Tous les actifs sont comptabilisés au coût d'achat conformément aux recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. La capitalisation des logiciels a été réalisée de façon prospective depuis le 1er avril 2001. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Catégorie d'actif

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Matériel de mesure	5 ans

- i) *Opérations en devises* – Les produits et charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur au moment de l'opération.
- j) *Services reçus gratuitement* – Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les charges.
- k) *Incertitude relative à la mesure* – La préparation d'états financiers oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs, de passif, produits et de charges indiqués dans les états financiers. Au moment de la préparation de ces états financiers, la direction croit que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les estimations sont notamment utilisées pour l'amortissement des immobilisations.
- l) Les prestations de cessation d'emploi versées au moment du départ d'un employé représentent des obligations du CCHST qui sont normalement financées par le Conseil du Trésor.

3. Modifications de conventions comptables

Au cours des exercices antérieurs, le Centre a préparé ses états financiers selon la provenance et l'utilisation des crédits. Pour la première fois, nous avons préparé un jeu d'états financiers, dont un état de la situation financière, un état des résultats et passif net et un état des flux de trésorerie selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Il n'est ni pratique, ni possible pour le Centre de présenter des montants comparatifs ailleurs que sur l'état de la situation financière parce que l'information n'est pas disponible et toute estimation des montants des exercices antérieurs ne pourrait être corroborée avec précision.

4. Produits

Produits des ventes	2002
Abonnements au disque CCINFO	1 224 014 \$
Abonnements aux disques spéciaux	472 692
CCINFOWeb	464 235
Produits spéciaux sur Internet	383 540
Exemplaires de publications	135 046
Autres	21 357
	<hr/>
	2 700 884
Projets et ententes de collaboration	
Projets en collaboration	1 294 303
Contributions au Service des demandes de renseignements	454 000
Frais de déplacement	36 535
	<hr/>
	1 784 838
	<hr/>
	4 485 722 \$

5. a) Rapprochement du coût d'exploitation net au montant total des crédits parlementaires utilisés :

	2002
Coût d'exploitation net	3 640 313 \$
Ajustements pour les articles qui n'affectent pas le crédit	
Moins	
Amortissement	221 246
Stocks utilisés	718
Augmentation des prestations de cessation d'emploi	46 866
Perte sur la cession immobilisations	846
Radiation des créances irrécouvrables	12 776
Services reçus gratuitement d'autres ministères	536 248
	<hr/>
	2 821 613
Plus	
Diminution produits reportés	1 344
Diminution nette du solde des débiteurs	77 130
Acquisitions d'immobilisations	266 251
	<hr/>
Crédits parlementaires utilisés	3 166 338 \$

b) Provenance et utilisation des autorisations (crédits)

<i>Crédits parlementaires :</i>	2002
Développement des ressources humaines Canada – Crédit 20	2 255 000 \$
Développement des ressources humaines Canada – Crédit 20A	248 864
Développement des ressources humaines Canada – Crédit 20B	600 000
Conseil du Trésor crédit 15a – conventions collectives	12 000
Conseil du Trésor – Crédit 15b – conventions collectives	115 000
Conseil du Trésor – Crédit 10	46 000
	<hr/>
	3 276 864
<i>Moins :</i>	
Crédits périmés – exploitation	110 526
Crédits parlementaires utilisés par le Centre	<hr/> <hr/>
	3 166 338 \$

6. Immobilisations et amortissement cumulé

<i>Immobilisations au coût</i>	1^{er} avril 2001	Acquisitions	Aliénations	31 mars 2002
Matériel informatique	1 924 534 \$	70 009 \$	32 855 \$	1 961 688 \$
Mobilier et matériel	869 885	13 284	5 771	877 398
Améliorations locatives	632 719	–	–	632 719
Logiciels	–	182 958	–	182 958
Matériel de mesure	2 673	–	–	2 673
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 429 811	266 251	38 626	3 657 436

<i>Amortissement cumulé</i>	1^{er} avril 2001	Amortissement	Aliénations	31 mars 2002
Matériel informatique	1 632 056 \$	103 415 \$	32 009 \$	1 703 462 \$
Mobilier et matériel	754 924	35 296	5 771	784 449
Améliorations locatives	632 719	–	–	632 719
Logiciels	–	82 535	–	82 535
Matériel de mesure	2 673	–	–	2 673
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 022 372	221 246	37 780	3 205 838

<i>Valeur comptable nette</i>	31 mars 2002	1^{er} avril 2001
Matériel informatique	258 226 \$	292 478 \$
Mobilier et matériel	92 949	114 961
Améliorations locatives	–	–
Logiciels	100 423	–
Matériel de mesure	–	–
	<hr/>	<hr/>
	451 598 \$	407 439 \$

7. Débiteurs

Les débiteurs à court terme provenant de la vente de produits et services sont comme suit :

	31 mars 2002	1^{er} avril 2001
Tiers	261 791 \$	240 616 \$
Gouvernement du Canada	10 933	176 986
	<hr/>	<hr/>
	272 724 \$	417 602 \$

8. Passif

Passif à court terme

	31 mars 2002	1^{er} avril 2001
Créditeurs et charges à payer	508 343 \$	531 120 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	63 546	39 296
	<hr/>	<hr/>
	571 889 \$	570 416 \$

Produits reportés

Tiers	109 362 \$	110 706 \$
	<hr/>	<hr/>

Provisions pour avantages sociaux

Paies de vacances	268 177	268 177
Prestations de cessation d'emploi	549 899	503 033
	<hr/>	<hr/>
	818 076 \$	771 210 \$

Les coûts associés aux paies de vacances représentent le montant des crédits accumulés à la fin de l'exercice.

Le passif pour les prestations de cessation d'emploi correspond à ce que les employés recevraient au moment de leur démission du CCHST. Dans ces circonstances, seuls les employés ayant au moins 10 ans de service continu ont droit à de telles prestations, qui sont calculées sur la base d'une demi-semaine de paye pour chaque année complète de service continu jusqu'à un maximum de 26 ans. Une mise à pied entraînerait des coûts additionnels considérables, les indemnités de cessation d'emploi étant calculées pour tous les employés sur la base de deux semaines de paye pour la première année de service continu et une semaine de paye pour chaque année additionnelle complète de service continu.

Les produits reportés représentent des sommes perçues avant la date de livraison des produits. Il s'agit principalement de produits que le CCHST vend par abonnement. Ces produits sont expédiés au cours des exercices ultérieurs.

9. Opérations entre apparentés

Le Centre est lié, en termes de propriété commune, à tous les autres ministères du gouvernement du Canada et aux sociétés d'État fédérales. Le Centre conclut des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités selon des termes commerciaux normaux pertinents aux individus et aux entreprises, sauf que certains services, tel que défini précédemment, sont fournis au Centre sans frais. Les produits comprennent 731 537 \$ provenant d'opérations conclues avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers. Les services reçus sans frais des autres ministères se chiffrent à 536 248 \$.

10. Fonds pour le programme de subventions

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST distribuera diverses subventions pour appuyer la recherche et les projets de recherche et de développement en Asie et dans la région du Pacifique liés aux applications de réseau, aux technologies et aux règlements. Ces projets tenteront d'éliminer les problèmes économiques, sociaux et écologiques de la région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration des fonds sont comptabilisés dans produits-projets et ententes de collaboration à titre de recouvrement des coûts. Aucune autre activité, opération ou solde de ce programme n'est reflété dans les états financiers du CCHST.

	31 mars 2002
Solde du fonds au début de l'exercice	252 858 \$
Fonds reçus pour les projets au cours de l'exercice	199 582
Subventions versées aux bénéficiaires	(268 517)
Frais de déplacement et autres coûts	-
Frais d'administration du CCHST	(60 000)
	<u>123 923 \$</u>

11. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la loi dont il relève, le Centre peut acquérir de l'argent ou d'autres biens par voie de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le Centre a reçu des dons totalisant 6 726 \$ durant l'exercice 2001-2002, ce qui porte à 87 747 le total des dons accumulés au 31 mars 2002. Ces fonds sont inscrits dans un compte spécial du Trésor.

12. Avantages sociaux futurs

- a) *Prestations de retraite* – Le Régime de pensions de retraite de la fonction publique oblige les employeurs à verser des cotisations équivalentes à celles des employés inscrits au régime. Ces cotisations représentent la totalité des engagements contractés au titre du régime de retraite du Centre et sont passés en charges sur une base courante. Le Centre a versé des cotisations au régime de 214 690 \$ durant l'exercice 2001-2002, montant qui se trouve dans l'état des résultats.
- b) *Prestations de cessation d'emploi* – Le CCHST offre à ses employés des avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi par le biais d'un régime de prestations de cessation d'emploi.

Le coût net des régimes de prestations de cessation d'emploi du CCHST pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'est chiffré à 58 153 \$.

Ces régimes de prestations ne sont pas capitalisés et n'affichent donc aucun actif. Cette situation entraîne un déficit équivalent au passif à titre de prestations de cessation d'emploi. Le passif au titre de ces régimes de prestations au montant de 549 899 \$ (2001 – 503 033 \$) est inscrit au bilan du 31 mars 2002.

